



Le Guide des aides en Nouvelle-Aquitaine

AIDES

Investissement - Equipement des espaces associatifs

Publics concernés

Association

Domaines secondaires

Vie associative , Lycées

Dans le cadre de sa politique jeunesse, le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine souhaite renforcer son soutien aux structures associatives et lieux d'information dédiés aux jeunes, notamment les MDL (maison des lycéens), ALESA (association des lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis) et Points Info Jeunes sous formats associatifs. Ces structures jouent un rôle essentiel dans la vie collective des établissements et dans l'apprentissage de l'engagement citoyen par la construction de projets collectifs.

Échéances

A compter de septembre 2025 dans la limite de l'enveloppe budgétaire disponible.

Objectifs

L'objectif vise à améliorer les conditions matérielles de ces instances pour favoriser l'engagement associatif, la solidarité et la vie lycéenne et étudiante et améliorer les conditions de vie associative et d'information au sein des établissements scolaires et structures partenaires de Nouvelle-Aquitaine.

Une enquête a été menée auprès de ces 348 structures pour identifier leurs besoins d'investissement.

L'analyse des réponses met en évidence trois axes de projets intégrés dans le périmètre de cette campagne :

L'achat de mobilier et d'équipement de loisir visant à moderniser les lieux pour les rendre plus attractifs et en faire un lieu d'engagement et de rencontre des jeunes.

L'achat d'équipement informatique pour accompagner la gestion associative et l'accès à l'information des jeunes.

L'achat de matériel visant à favoriser l'inclusion (lutte contre la précarité menstruelle et matériels adaptés aux jeunes en situation de handicap).

Bénéficiaires

MDL (maison des lycéens)

ALESA (association des lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis)

Points Info Jeunes sous formats associatifs.

Montant

Les associations peuvent déposer une demande dans la limite d'un montant de 1 500 euros TTC.

Prise en charge à 100% de la commande sans avance à verser par les associations.

Critères de sélection

Une attention particulière sera portée à l'indice de position sociale de l'établissement de rattachement de la MDL ou ALESA et de la localisation des structures Info Jeunes sur des territoires fragiles.

Concernant les MDL / ALESA, seuls les représentants légaux peuvent initier la commande, la Région souhaitant ainsi accompagner l'autonomie des jeunes et le projet associatif lycéen.

Comment faire ma demande ?

POUR LES ASSOCIATIONS MDL / ALESA :

consulter le catalogue ainsi que les fiches techniques des articles disponibles
transmettre votre demande d'achat en complétant le formulaire en ligne

POUR LES POINTS INFOS JEUNES ASSOCIATIFS :

Après la création d'un compte sur le site <https://www.capaqui.org/> L'accès au catalogue, aux fiches techniques ainsi que la saisie de la commande se font via le compte des associations sur le site <https://www.capaqui.org/>

Correspondants

Service relation aux usagers

05 49 55 81 60

De 9h à 18h sans interruption